

**COMPTE RENDU SYNTHETIQUE
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 10 AVRIL 2025**

L'an deux mille vingt-cinq, le dix du mois d'avril à 19 heures.

Le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes de l'Aire Cantilienne, dûment convoqué par Monsieur le Président par voie électronique en date du 4 avril 2025, s'est rassemblé au Centre culturel de COYE-LA-FORÊT, sous la présidence de Monsieur François DESHAYES, Président, en session ordinaire.

* * * * *

Étaient présents : Roger POTIN-VESPERAS, Anne LEFEBVRE, Caroline GODARD, Frédéric SERVELLE, Florence WOERTH, Tony CLOUT, Xavier BOULLET, François DESHAYES, Thomas IRAÇABAL, Jean-Claude LAFFITTE, Jeanou MOREAU, José HENRIQUES, Manoëlle MARTIN, Marion LE MAUX, Nicolas MOULA, Christine KLOECKNER*, Jean-Michel BARBIER, Valérie CARON, Florence WILLI, Pierre-Yves BENGHOUI, Jacques FABRE, Nathanaël ROSENFELD, Leslie PICARD, Fabrice BOULAND, Michel MANGOT, Jean-Marc VINCENTI, Corry NEAU*.

Avaient donné pouvoir : Isabelle WOJTOWIEZ à Frédéric SERVELLE, François KERN à Pierre-Yves BENGHOUI, Bénédicte de CACQUERAY-VALMENIER à Caroline GODARD, Sophie DESCAMPS à François DESHAYES, Nathalie LAMBRET à Manoëlle MARTIN, Pascal FONTAINE à Valérie CARON, Patrice MARCHAND à Jean-Claude LAFFITTE, Sylvie MASSOT à Thomas IRAÇABAL, Christine COCHINARD à José HENRIQUES, Daniel DRAY à Roger POTIN-VESPERAS, Jean EPALLE à Marion LE MAUX, Sophie LOURME à Michel MANGOT.

Étaient absents/excusés : Alexandre GOUJARD, Laurent AGOSTINI.

Secrétaire de séance : Leslie PICARD.

Membres en exercice	Présents ou remplacés par un suppléant	Pouvoirs	Votants	Quorum
41	27	12	39	21

* Christine KLOECKNER est arrivée au point 1 et Corry NEAU est partie avant le vote du point 1.

* * * * *

LISTE DES DELIBERATIONS EXAMINEES PAR LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE

En vertu de l'article L 2121-25 du Code général des collectivités territoriales

AU COURS DE SA SEANCE, LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE A :

DEL 2025/44 APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU 26 MARS 2025.

Approuvé, à l'unanimité, le procès-verbal de la séance du conseil communautaire du 26 mars 2025.

DEL 2025/45 INTERVENTION DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES AU MAINTIEN SUR LE TERRITOIRE DE L'HOPITAL DE CHANTILLY-LES JOCKEYS : CREATION DE L'ASSOCIATION « HOPITAL DES JOCKEYS » ET DU COMITE DE CONCERTATION STRATEGIQUE DES JOCKEYS

A la majorité : (7 votes contre : Patrice MARCHAND [pouvoir à Jean-Claude LAFFITTE], Sylvie MASSOT [pouvoir à Thomas IRAÇABAL], Thomas IRAÇABAL, Christine COCHINARD [pouvoir à José HENRIQUES], Jean-Claude LAFFITTE, Jeanou MOREAU, José HENRIQUES ; 1 abstention : Fabrice BOULAND).

- **Approuvé** l'adhésion de l'Aire Cantilienne à l'association « Hôpital des Jockeys » et le projet de statuts figurant en annexe à la présente note, sous réserve d'ultimes ajustements dans leur rédaction, notamment le retrait demandé expressément par le Conseil communautaire de l'alinéa 10 de l'article 12 « ASSEMBLEES GENERALES »,
- **Approuvé** la désignation de MM. François DESHAYES et Nicolas MOULA comme représentants de la Communauté de communes à l'assemblée générale de l'association, chacun étant titulaire d'une (1) voix suivant les statuts de ladite association, et d'octroyer la 3^e voix au GIP « Initiative pour un développement durable de Chantilly », qui sera chargé de faire connaître à la CCAC son représentant appelé à siéger à l'association,
- **Approuvé** l'acte constitutif du Comité de Concertation Stratégique des Jockeys, sous réserve d'ultimes ajustements dans sa rédaction, et la désignation de M. François DESHAYES comme représentant de la CCAC à ce comité,
- **Autorisé** le Président à prendre toute mesure pour l'exécution de la présente délibération.

* * * * *

La séance est levée à 20h05.

Vu pour être affiché et publié, conformément aux prescriptions de l'article L. 2121-25 du Code général des collectivités territoriales.

A Chantilly, le 11/04/2025,



Le Président,

François DESHAYES